

**TARIFS DES SERVICES PERI et EXTRASCOLAIRES**

Rapporteur : Serge CEDELLE

Il est proposé aux membres du Conseil municipal l'adoption des tarifs ci-après à compter du 1er septembre 2019.

Il est à préciser que le % d'évolution appliqué correspond au dernier taux d'inflation acté en Commission Finances, à savoir 2,2 % au 01/09/18.

Au vu du nombre conséquent de familles relevant de la tranche 4, Il est également proposé de rééquilibrer les tranches 3, 4 et 5 de quotient comme suit

T3 : QF 382 à 650 (correspond au seuil QF des aides CAF)

T4 : QF 650,01 à 1300

T5 : QF > à 1300

	2018/2019	2019/2020	
<b>Accueil périscolaire les jours de classe</b>	<b>Tarifs</b>	<b>Modif QF</b>	<b>Tarifs</b>
<b>Forfait accueil : matin (avant la classe) ou soir (après la classe)</b>			
▣ T1 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 0 à 275,99 et Familles d'accueil (GUERET ou Hors Guéret)	0,90 €		<b>0,92 €</b>
▣ T2 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 276 à 381,99	1,13 €		<b>1,15 €</b>
▣ T3 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 382 à 534,99	1,40 €	QF de 382 à 650	<b>1,43 €</b>
▣ T4 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 535 à 1499,99	1,72 €	QF 650,01 à 1300	<b>1,75 €</b>
▣ T5 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial > 1500	2,07 €	QF > 1300	<b>2,11 €</b>
▣ Familles domiciliées HORS GUERET	2,37 €		<b>2,42 €</b>
<b>Accueil de Loisirs de JOUHET</b>			
<b>La 1/2 journée mercredis et vacances scolaires (y compris collation matin et goûter après-midi)</b>			
Tarif des 3 premières tranches de quotient familial calculées sur le montant "aide aux temps libres" attribué aux familles par la CAF (àc 01 03 2019 : 2,5€/1/2j si quot Fam <650)			
▣ T1 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 0 à 275,99 et Familles d'accueil (GUERET ou Hors Guéret)	2,50 €		<b>2,55 €</b>
▣ T2 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 276 à 381,99	2,50 €		<b>2,55 €</b>
▣ T3 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 382 à 534,99	2,50 €	QF de 382 à 650	<b>2,55 €</b>
▣ T4 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 535 à 1499,99	3,13 €	QF 650,01 à 1300	<b>3,20 €</b>
▣ T5 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial > 1500	4,14 €	QF > 1300	<b>4,23 €</b>
▣ Familles domiciliées HORS GUERET	4,55 €		<b>4,65 €</b>
<b>La nuitée séjour court (nuit + repas du soir + petit déjeuner)</b>			
Tarif = 1 "1/2 journée ALSH" + 2 "repas/accueil interclasse"			
▣ T1 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 0 à 275,99 et Familles d'accueil (GUERET ou Hors Guéret)	6,70 €		<b>6,83 €</b>
▣ T2 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 276 à 381,99	7,40 €		<b>7,55 €</b>
▣ T3 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 382 à 534,99	8,30 €	QF de 382 à 650	<b>8,47 €</b>
▣ T4 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 535 à 1499,99	9,81 €	QF 650,01 à 1300	<b>10,02 €</b>
▣ T5 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial > 1500	11,42 €	QF > 1300	<b>11,67 €</b>
▣ Familles domiciliées HORS GUERET	12,13 €		<b>12,39 €</b>
<b>Restaurant scolaire/interclasse</b>			
<b>Le repas + accueil interclasse</b>			
▣ T1 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 0 à 275,99 et Familles d'accueil (GUERET ou Hors Guéret)	2,10 €		<b>2,14 €</b>
▣ T2 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 276 à 381,99	2,45 €		<b>2,50 €</b>
▣ T3 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 382 à 534,99	2,90 €	QF de 382 à 650	<b>2,96 €</b>
▣ T4 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial de 535 à 1499,99	3,34 €	QF 650,01 à 1300	<b>3,41 €</b>
▣ T5 Familles domiciliées GUERET - Quotient familial > 1500	3,64 €	QF > 1300	<b>3,72 €</b>
▣ Familles domiciliées HORS GUERET	3,79 €		<b>3,87 €</b>
▣ Repas scolaires des enfants non inscrits au préalable	4,35 €		<b>4,44 €</b>
<b>Autres repas scolaires</b>			
▣ Autres repas enfants (enfants des écoles extérieures)	3,10 €		<b>3,16 €</b>
▣ Repas enseignants (dont stagiaires)	8,00 €		<b>8,17 €</b>
Si indice majoré ≤ 466 prise en charge partielle inspection académique (prestation interministérielle revalorisée au 1er janvier de chaque année)			
▣ Repas occasionnels adultes	8,00 €		<b>8,17 €</b>
<b>Accueil interclasse pour PAI avec Panier repas (enfants allergiques bénéficiant d'un Projet Accueil Individualisé avec panier repas fourni par les parents)</b>			
Tarifs = forfait accueil de "accueil périscolaire"			

En ce qui concerne la fréquentation des accueils périscolaires pendant le temps scolaire, il est proposé aux familles des enfants inscrits dans les classes d'ULIS par obligation, l'application des quotients familiaux sur présentation des revenus.

Tout quotient non calculé entraîne une tarification maximale des activités sans rétroactivité possible.